



**Direction Générale des
Services du Département**

Direction des Bâtiments, des Moyens
Généraux et du Patrimoine

Service Affaires Financières

Affaire suivie par : Catherine Douchet
Poste: 71 62

2011-CG-2-3286

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 21 octobre 2011

**BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX
COLLÈGE LES SAULES À GUYANCOURT
RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ DES TOITURES TERRASSES,
RAVALEMENT ET NETTOYAGE DE LA BRIQUETTE DES FAÇADES**

Politique sectorielle :
Secteur d'intervention :
Programme :

Enseignement
Enseignement du 2nd degré
Collèges publics
Plan Pluriannuel Collèges (2009-2016)

Montant actualisé :
Montant affecté
Reste à affecter
Montant réservé pour ce rapport

2007P013E01 (APD)	
AP	CP2011
560 000 000 €	15 434 870 €
93 949 124 €	10 031 116 €
466 050 876 €	5 403 754 €
1 360 000 €	5 000 €

Il vous est proposé d'adopter la programmation de l'opération de travaux au collège Les Saules à Guyancourt, présentée dans la fiche jointe au présent rapport.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante :

OPERATION NOUVELLE

Opération :	2007P013O103T01 GUYANCOURT Collège Les Saules Réfection de l'étanchéité des toitures terrasses, ravalement et nettoyage de la brique des façades
--------------------	---

Enveloppe financière €.TTC

Montant des travaux :	1 110 800 €
Date de valeur :	Mars 2011
Maîtrise d'œuvre :	111 100 €
Services au maître d'ouvrage :	34 000 €
Aléas :	55 500 €
Révisions :	48 600 €
Total opération :	<hr/> 1 360 000 €

Calendrier

Remise Avant-Projet :	Octobre 2011
Notification travaux :	Avril 2012
Livraison :	Septembre 2012

Echéancier

2011	5 000 €
2012	870 000 €
2013	485 000 €

Justification de l'opération

Le collège Les Saules à Guyancourt a été construit en 1985.

Il se compose de deux bâtiments : l'un regroupant l'externat, l'administration, la demi-pension et la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA), l'autre abritant des logements.

D'une part, l'étanchéité des bâtiments est d'origine et plusieurs fuites sont déjà apparues dans les locaux et ont été réparées au fur et à mesure de leur survenance ; aujourd'hui il convient de refaire l'étanchéité dans son ensemble.

D'autre part, les façades de l'ensemble de l'établissement sont fortement dégradées : par endroits les aciers sont apparents et corrodés, des parties de revêtement en brique se décollent. De même les peintures des barreaudages sont très abîmées avec un début de corrosion. Il convient donc de réhabiliter ces façades.

Consistance de l'opération

Les travaux nécessaires à cette opération sont

- la réfection des terrasses étanchées des deux bâtiments,

- le ravalement des façades du collège,
- le nettoyage de la briquette et sa réfection sur les zones abîmées.

Un diagnostic de présence d'amiante sera réalisé avant travaux.